

SG IMAGE 2022

Société anonyme (SOFICA)
au capital de 6 176 700 Euros
Siège social : 2, rue Dufrenoy - 75116 - Paris
949 295 018 R.C.S. Paris
(ci-après la « Société »)

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE (ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE) DES ACTIONNAIRES
DU 28 MAI 2025
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte (Ordinaire Annuelle et Extraordinaire), conformément aux dispositions de la loi et des statuts de la Société, pour vous rendre compte de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2024, pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice et vous proposer de modifier les statuts.

Le commissaire aux comptes vous donnera son opinion sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

I - ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et activité de la Société au cours de l'exercice écoulé

La Société a été immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris le 9 mars 2023. Il s'agit donc de son deuxième exercice.

L'exercice clos le 31 décembre 2024 a généré un chiffre d'affaires de 45 269 €, contre 0 € au titre de l'exercice précédent.

Les charges générales d'exploitation de l'exercice s'élèvent à 869 741 € contre 500 631 € ; elles comprennent notamment :

- 185 301 € de frais de fonctionnement correspondant aux honoraires prélevés par la société BELLINI PARTNERS en vertu de sa mission de conseil et d'ingénierie, soit au total 3 % du capital social de la Société, conformément aux dispositions prévues dans le prospectus de commercialisation visé par l'AMF en date du 7 septembre 2022 ;
- 13 818,00 € de frais de distribution, soit au total 0,25 % du capital social net de toute taxe versée de la Société, conformément au prospectus de commercialisation visé par l'AMF en date du 7 septembre 2022 ;
- 670 622 € de dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles.

Le résultat d'exploitation de l'exercice s'élève à (824 472) € contre (500 631) € au titre de l'exercice précédent.

En l'absence de résultat exceptionnel, et en prenant en compte le résultat financier de 35 102 € contre 110 117 € au titre de l'exercice précédent, le résultat de l'exercice se solde par une perte nette de (789 370) € contre une perte nette de (390 514) € durant l'exercice précédent.

Il est rappelé qu'aucun dividende n'a été versé depuis la constitution de la Société.

La Société a décidé de valoriser ses actions selon la méthode de l'actif net. Avec un capital social de départ de 6 176 700 € et des capitaux propres au 31 décembre 2024 à 4 996 816 €, le prix de l'action est donc valorisé à 80,89 €.

Pour rappel, SG IMAGE 2022 disposait d'un capital de départ de 6 176 700 € qui a été utilisé de la manière suivante durant la première année d'investissement :

- 4 447 224 € en association à la production dans des œuvres cinématographiques et audiovisuelles ;
- 1 111 806 € en participation dans le capital de la société SG IMAGE DEVELOPPEMENT 2022, SARL détenue à 100% par la Société et spécialisée dans le développement d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles (écritures de scénario, recherche de casting, repérage de lieux de tournages, recherche de financement).

RECAPITULATIF SG IMAGE 2022	
Enveloppe totale	6 176 700 € (100 %)
Investissement en association à la production et distribution	4 447 224 € (72 %)
Investissement en développement (filiale SG IMAGE DEVELOPPEMENT 2022)	1 111 806 € (18 %)
Placement en trésorerie	617 670 € (10 %)

SG IMAGE 2022 a diversifié son portefeuille entre œuvres cinématographiques et œuvres audiovisuelles selon la répartition suivante :

- 2 808 978 € dans des œuvres cinématographiques dont 2 253 075 € en contrat d'association à la production et à la distribution et 555 903 € en développement ;
- 2 750 052 € dans des œuvres audiovisuelles dont 2 194 149 € en contrat d'association à la production et 555 903 € en développement.

	Cinéma	Audiovisuel	Total
Contrat d'association à la production et à la distribution	2 253 075,00€	2 194 149,00 €	4 447 224,00 €
Développement	555 903,00 €	555 903,00 €	1 111 806,00 €
Total	2 808 978 € (50,53 %)	2 750 052 € (49,47 %)	5 559 030 €

L'ensemble des ratios d'investissements a été tenu :

- La SOFICA a investi 90 % des montants levés (5 559 030 €) durant l'exercice,
- 50,01 % des investissements réalisés sont non-adossés, c'est-à-dire sans garantie de rachat à un prix fixé à l'avance,
- 94,09 % de nos participations (engagement 90 %) ont été réalisés auprès de producteurs délégués indépendants en capital de société (ou groupes de sociétés liées) disposant d'une forte puissance de marché,
- 49,47 % de nos participations (engagement 50 %) ont été réalisés dans le secteur audiovisuel,

- 84,14 % de nos investissements cinéma (engagement 80 %) ont été réalisés dans des films dont le devis présenté à l'agrément des investissements du CNC est inférieur à 8M€,
- 59,17 % de nos investissements cinéma (engagement 28 %) ont été réalisés dans des films dont le devis présenté à l'agrément des investissements du CNC est inférieur à 5M€,
- 67,71 % de nos investissements (engagement 35 %) ont été réalisés dans des premiers et deuxièmes films de réalisateurs,
- 16,07 % de nos investissements (engagement 15 %) ont été réalisés dans des films et séries d'animation,
- 20 % de nos investissements (engagement 20 %) ont été réalisés en prise de participation dans une société de réalisation (SG IMAGE DEVELOPPEMENT 2022),
- 1,52 % de nos investissements (15 % maximum) ont été réalisés en contrat d'association à la distribution (CAD).

• **Investissements en association à la production non adossée :**

Au 31 décembre 2024, SG IMAGE 2022 a investi 2 780 027,50 € en association à la production et à la distribution non adossée dans 21 œuvres cinématographiques (au travers de 22 investissements, dont un investissement en production et un investissement en distribution pour VERMINES) et 12 œuvres audiovisuelles.

Le tableau ci-dessous reprend l'intégralité des investissements réalisés au 31 décembre 2024 :

Titre de l'œuvre	Genre	Réalisateur	Casting	Investissement	Recettes facturées à la date d'arrêté des comptes
A TOUTE ALLURE	Cinéma	Lucas Bernard	Pio Marmaï, Eye Haïdara, José Garcia	150 000,00 €	0,00 €
BATIMENT 5 (ex : Les Indésirables)	Cinéma	Ladj LY	Anta Diaw, Alexis Manenti, Steve Tchientcheu & Jeanne Balibar	51 000,00 €	0,00 €
CAT'S EYES	Audiovisuel	Alexandre Laurent	Camille Lou, Constance Labbé, Claire Romain, MB14, Cindy Bruna, Gilbert Melki, Elodie Fontan, Carole Bouquet	250 270,00 €	0,00 €
CA C'EST PARIS	Audiovisuel	Marc Fitoussi	Alex Lutz, Monica Bellucci et Nicolas Maury	200 000,00 €	0,00 €
CINQ HECTARES	Cinéma	Emilie Deleuze	Lambert Wilson, Marina Hands	52 257,50 €	0,00 €
DANS LA PEAU DE BLANCHE HOUELLEBECQ	Cinéma	Guillaume NICLOUX	Michel Houellebecq, Blanche Gardin, Luc Schwarz & Franck Monier,	53 000,00 €	0,00 €
DE GAULLE - PARTIE 1	Cinéma	ANTONIN BAUDRY	Simon Abkarian, Niels Schneider, Gilles Lellouche, Anamaria Vartolomei	40 000,00 €	0,00 €
DE GAULLE - PARTIE 2	Cinéma	ANTONIN BAUDRY	Simon Abkarian, Niels Schneider, Gilles Lellouche, Anamaria Vartolomei	40 000,00 €	0,00 €

DE SANG FROID (Truman Capote)	Audiovisuel	Julien Gaurichon, Frédéric Bas	N/A (Documentaire)	30 000,00 €	3 960,76 €
DIAMANT BRUT	Cinéma	Agathe Riedinger	Malou Khebizi, Idir Azougli, Andrea Bescond, Alexis Manenti	97 500,00 €	0,00 €
ELLE & LUI & LE RESTE DU MONDE	Cinéma	Emmanuelle Belohradsky	Victor Belmondo, Galatea Bellugi	50 000,00 €	0,00 €
EN FANFARE	Cinéma	Emmanuel Courcol	Benjamin Lavernhe, Pierre Lottin	70 000,00 €	0,00 €
FOLLOW	Audiovisuel	Louis FARGE	Marie Colomb, Marilyne Canto, Vincent Heneine	80 000,00 €	0,00 €
IN WAVES	Cinéma	Phuong Mai Nguyen	En cours (animation)	40 000,00 €	0,00 €
KABOUL MESS	Audiovisuel	Thomas Brémond et David Perissère	N/A (Documentaire)	50 000,00 €	0,00 €
L'ATTACHEMENT	Cinéma	Carine Tardieu	Valéria Bruni Tedeschi, Pio Marmai, Raphaël Quenard, Juliette Armanet	35 000,00 €	0,00 €
LA PAMPA	Cinéma	Antoine Chevrollier	Sayyid El Alami, Amaury Foucher, Damien Bonnard	50 000,00 €	0,00 €
LA PESTE	Audiovisuel	Antoine Garceau	Frédéric Pierrot, Hugo Becker, Sofia Essaïdi, Johan Heldenbergh	80 000,00 €	11 730,75 €
LA TRIBU	Audiovisuel	Nadège Loiseau et Marie Jardillier	Alix Poisson, Jonathan Zaccai	120 000,00 €	0,00 €
LE CHAT	Audiovisuel	Indra Siera	Raphaël Lenglet, Charlie Bruneau, Antoine Hamel, Frédéric Bouraly, Christine Citti, Arièle Semenoff	60 000,00 €	0,00 €
LE CORSET	Cinéma	Louis Clichy	En cours (animation)	120 000,00 €	0,00 €
LE MANGEUR D'ÂMES	Cinéma	Julien MAURY et Alexandre BUSTILLO	Virginie Ledoyen, Paul Hamy, Sandrine Bonnaire, Francis Renaud Et Malik Zidi	75 000,00 €	0,00 €
LE SUCCESSEUR	Cinéma	Xavier LEGRAND	Marc-Andre Grondin & Yves Jacques	65 000,00 €	0,00 €
MOUSQUETAIRES (ex: Toutes pour une)	Cinéma	Houda Benyamina	Oulaya Amamra, Déborah Lukumuena, Daphné Patakia, Sabrina Ouazani, Georgina Amorós	70 000,00 €	0,00 €
SAINT-BARTH	Audiovisuel	Denis Thybaud	Florent Peyre, Yannig Samot, Marine Delterme	200 000,00 €	0,00 €
SEPTIEME CIEL S2	Audiovisuel	Sarah Heitz de Chabaneix	Sylvie Granotier, Irène Jacob	50 000,00 €	0,00 €

SILEX & THE CITY	Cinéma	Jul et Jean-Paul Guigue	F. Hollande, J. Gayet, A. Nothomb, G. Galiene, Stéphane Bern, F. Beigbeder, L. Salamé...	80 000,00 €	0,00 €
TROPIQUES CRIMINELS S5	Audiovisuel	Denis Thybaud (E1-4), Pascale Guerre (E5-8)	Sonia Rolland , Béatrice de la Boulaye, Julien Béramis, Valentin Papoudof	120 000,00 €	0,00 €
VINGT-DIEUX (ex-TOTONE)	Cinéma	Louise COURVOISIER	Clément Faveau et Maïwène Barthèlemy	35 000,00 €	0,00 €
TOULOUSE LAUTREC SAISON 2	Audiovisuel	Nicolas CUCHE, Stéphanie MURAT	Stéphane De Groodt, Valerie Karsenti, Rayane Bensetti, Bruno Salomone	150 000,00 €	0,00 €
VERMINES (production)	Cinéma	Sébastien Vanicek	Théo Christine, Lisa Nyarko, Jérôme Niel	64 000,00 €	0,00 €
VERMINES (distribution)	cinéma	Sébastien Vanicek	Théo Christine, Lisa Nyarko, Jérôme Niel	32 000,00 €	29 577,71 €
VERMIGLIO	Cinéma	Maura Delpero	Tommaso Ragno, Martina Scrinzi, LUCIA, Roberta Rovelli, ADELE, Orietta Notari, TANTE CESIRA	30 000,00 €	0,00 €
L'ESPRIT DE COUBERTIN (ex-VILLAGE GLOBAL)	Cinéma	Jérémie Sein	Benjamin Voisin, Emmanuelle Bercot, Grégoire Ludig	90 000,00 €	0,00 €
TOTAL				2 780 027,50 €	45 269,22 €

Pour certains investissements les contrats d'association à la production avaient été signés au début de l'exercice 2024, respectant ainsi les délais d'investissement. C'est le cas des investissements relatifs aux projets :

- « LE CORSET »
- « IN WAVES »
- « LE CHAT »
- « KABOUL MESS »
- « SAINT BARTH »

Par ailleurs, bien que l'ensemble des investissements soit contractualisé, certains investissements, demeurant dans l'attente de la réalisation de conditions suspensives, rester à solder. Ils n'apparaissent donc pas dans les comptes clos au 31 décembre 2024. Les contrats susmentionnés sont les suivants :

- « IN WAVES »
- « DE GAULLE » Parties 1 et 2
- « SEPTIEME CIEL Saison 2 »

Ces investissements sont non adossés et ne bénéficient donc d'aucune garantie de rachat. Tous nos investissements bénéficient de droits à recettes répartis sur l'ensemble des supports : cinéma (uniquement pour les œuvres cinématographiques), vidéo, vod, export, ventes télévisuelles françaises et droits dérivés (droits musicaux, droits de remake, merchandising, etc...) – en dehors de « Mousquetaires », « Vermines » (investissement en production), « Le Mangeur D'âmes », « Vermiglio », « De Gaulle (Partie 1 et 2) », qui sont des investissements exclusifs sur les recettes à l'étranger.

- **Investissements en association à la production adossée :**

SG IMAGE 2022 a également réalisé 1 667 196,50 € d'investissements en association à la production adossée, c'est-à-dire avec garantie de rachat, dans 3 œuvres audiovisuelles et 5 longs-métrages pour le cinéma.

Titre de l'œuvre	Genre	Réalisateur	Casting	Investissement	Garantie de rachat	Recettes facturées à la date d'arrêté des comptes
CATS EYES	Audiovisuel	Alexandre Laurent	Camille Lou, Constance Labbé, Claire Romain, MB14, Cindy Bruna, Gilbert Melki, Elodie Fontan, Carole Bouquet	196 233,76 €	Entre 196 233,76 € et 206 233,76 € en fonction des dates de remboursement	- €
COCHONS CONSTRUCTIONS	Audiovisuel	Romain Villemaine	N/A (animation)	220 693,49 €	220 693,49	- €
LA DIVINE	cinéma	Guillaume Nicloux	Sandrine KIBERLAIN et Laurent LAFITTE	333 541,80 €	Entre 333 541,80 € et 348 541,80 € en fonction des dates de remboursement	- €
OUR WILDEST DAYS	cinéma	Vasilis Kekatos	Daphné Patakia	166 770,90 €	Entre 166 770,90 € et 176 770,90 € en fonction des dates de remboursement	- €
TOULOUSE LAUTREC S2	Audiovisuel	Nicolas CUCHE, Stéphanie MURAT	Stéphane DE GROODT, Valérie KARSENTI, Rayane BENSETTI, Bruno SALOMONE	220 693,49 €	Entre 220 693,49 € et 225 693,49 € en fonction des dates de remboursement	- €
TOMBE DU CAMION	cinéma	Philippe Pollet-Villard	Patrick Timsit, Valérie Bonneton, Sébastien Chassagne, Jules Garreau, Mélanie Doutey, Gustave Kerven	166 770,90 €	Entre 166 770,90 € et 171 770,90 € en fonction des dates de remboursement	- €
UNDERDOG	Audiovisuel	Charles Vaucelle	N/A (animation)	166 258,40 €	Entre 166 258,40 € et 178 758,40 € en fonction des dates de remboursement	- €
SILEX & THE CITY	cinéma	Jul et Jean-Paul Guigue	F. Hollande, J. Gayet, A. Nothomb, G. Galienne, Stéphane Bern, F. Beigbeder, L. Salamé...	196 233,76 €	Entre 196 233,76 € et 206 233,76 € en fonction des dates de remboursement	- €
Total				1 667 196,50 €	Entre 1 667 196,50 € et 1 734 696,50 €	0,00 €
Taux de recouvrement brut garanti					100 % à 104 %	0 %

Conformément à nos engagements, ces investissements adossés représentent 30% de l'ensemble de nos investissements.

A ce stade, aucune promesse d'achat ou de vente n'a encore été exercée.

Pour rappel, pour certains investissements les contrats d'association à la production avaient été signés au début de l'exercice 2024, respectant ainsi les délais d'investissement. C'est le cas des investissements relatifs aux projets :

- « LA DIVINE »
- « UNDERDOG »

Par ailleurs, bien que l'ensemble des investissements soit contractualisé, certains investissements, demeurant dans l'attente de la réalisation de conditions suspensives, restaient à solder. Ils n'apparaissent donc pas dans les comptes clos au 31 décembre 2024. Les contrats susmentionnés sont les suivants :

- « COCHONS CONSTRUCTION »
- « UNDERDOG »

- **Investissements en association au développement :**

SG IMAGE 2022 a créé la société SG IMAGE DEVELOPPEMENT 2022, filiale au capital de 1 111 806 € détenue à 100% par la Société et consacrée à l'investissement en développement dans la production d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles.

Cette filiale a investi 100 % de son capital dans le développement à travers 15 conventions de développement.

Société de production	Genre	Œuvres financées	Investissement en développement	Recettes facturées à la date d'arrêté des comptes
DOMINO FILMS	CINEMA	<i>Tue l'amour, Le Pirate, Anne et François</i>	90 000,00 €	0,00 €
JERICO FILMS	CINEMA	<i>Radine, Tous les rêves de ma vie, Furcy</i>	95 903,00 €	0,00 €
LES IMPRODUCTIBLES	CINEMA	<i>Heureux gagnants, Surya, La guerre des beaux pères</i>	70 000,00 €	0,00 €
PLACE DU MARCHÉ	CINEMA	<i>Fantômette, American Cycle, Mr Guy</i>	100 000,00 €	0,00 €
RECIFILMS	CINEMA	<i>Autre époque, L'écharpe blanche, Rome en un jour</i>	200 000,00 €	0,00 €
AIM.E	AUDIOVISUEL	<i>Charnel, @Matahari, Les violons de l'espoir</i>	30 000,00 €	0,00 €
E.D.I FILMS	AUDIOVISUEL	<i>Les vergers, Les refusés, Marly-Gaumont</i>	50 000,00 €	0,00 €

LES FILMS DE L'ARLEQUIN	AUDIOVISUEL	<i>Calinours, Aquaworld, Les comptines de Boris (Saison 5), Le loup en slip</i>	70 000,00 €	0,00 €
MY FAMILY	AUDIOVISUEL	<i>Avenir Saison 2, Docteur Love, Maison de retraite</i>	110 000,00 €	0,00 €
OBLE	AUDIOVISUEL	<i>Cesart, Route 45, Sara</i>	30 000,00 €	0,00 €
ONE WORLD FILMS	AUDIOVISUEL	<i>La divine, Jeanne</i>	95 903,00 €	0,00 €
SOMBRERO FILMS	AUDIOVISUEL	<i>Masquisards, Jeanne la papesse, Lebesborn</i>	50 000,00 €	0,00 €
SORTILEGES PRODUCTIONS	AUDIOVISUEL	<i>Fausaire en vin, Rumeurs de guerre, L'arche de Noah, Le mystère Lebovici</i>	50 000,00 €	0,00 €
STUDIO14 FILM	AUDIOVISUEL	<i>Les disparus des argonnes, resurrection, Le monopole de la violence</i>	40 000,00 €	0,00 €
WANDA PRODUCTIONS	AUDIOVISUEL	<i>Nos vies en l'air, Gabriel.l.e, Gentlemen Corner</i>	30 000,00 €	0,00 €
TOTAL			1 111 806,00 €	0,00 €

A ce stade, aucun remboursement n'a encore été déclenché.

Faits marquants de l'exercice

Un certain nombre de projets sont sortis en salle ou ont été diffusés au cours de l'exercice 2024, dont notamment :

- « EN FANFARE » d'Emmanuel Courcol, avec Benjamin Lavernhe, Pierre Lottin et Sarah Suco, qui a cumulé plus de 2,6 millions d'entrées à la suite de sa sortie le 27 novembre 2024, et après son avant-première à Cannes dans le cadre de sa sélection officielle au Festival ;
- « VINGT-DIEUX » de Louise Courvoisier, avec Clément Favreau, Maïwène Barthelemy, Luna Garret, Mathis Bernard et Dimitri Baudry, sorti le 11 décembre 2024, cumulant plus de 940 000 entrées, après avoir été sélectionné dans la catégorie Un Certain Regard au Festival de Cannes ;
- « CAT'S EYES », avec Camille Lou, Constance Labbé et Claire Romain, diffusé sur TF1 en novembre et décembre 2024, rassemblant autour de 5 millions de téléspectateurs pour son lancement ;
- « TOULOUSE LAUTREC SAISON 2 ».

En date du 25 avril 2024, les membres du Conseil d'administration de la Société ont décidé de transférer le siège social de la Société du 8 rue Bellini – 75116 Paris au 2 rue Dufrenoy – 75116 Paris. Cette décision du Conseil a été ratifiée en date du 26 juin 2024 par l'Assemblée générale conformément aux statuts de la Société.

Par ailleurs, lors de l'Assemblée générale en date du 26 juin 2024, Madame Daphné DUSSAUGE et Madame Muriel ROUSSELET ont été nommées en tant que nouvelles administratrices.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

La Société concentre ses efforts pour assurer la gestion de son portefeuille d'actifs.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

La société de ventes internationales HAVE A GOOD ONE se trouve en difficulté et il est probable que la société entre prochainement en liquidation. Cette société est le mandataire pour les recettes internationales des projets « SEPTIEME CIEL SAISON 2 » et « LE CHAT ». Pour autant, l'éventuel impact concernera l'exercice 2025 et il est encore prématuré pour en évaluer l'importance.

La survenance d'aucun autre évènement postérieur à la clôture n'est à signaler.

Principaux risques et incertitudes

- HAVE A GOOD ONE :

Si la société entre effectivement en liquidation judiciaire, toutes les démarches nécessaires pour la déclaration des créances de la Société seront entreprises.

Prise de participations – Filiales - Succursales

La Société a créé SG IMAGE DEVELOPPEMENT 2022, société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital social de 1 111 806 €, dont le siège social est situé au 2 rue Dufrenoy 75116 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 951 108 893. Cette dernière est consacrée à l'investissement en développement dans la production d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles.

Le capital de SG IMAGE DEVELOPPEMENT 2022 est détenu à 100 % par SG IMAGE 2022.

Nous vous informons que les résultats de la société SG IMAGE DEVELOPPEMENT 2022 étaient les suivants lors de son dernier exercice clos le 31 décembre 2024 :

- **Total bilan** : 1 142 995 €,
- **Chiffre d'affaires** : 0 €,
- **Résultat net comptable** : (1 623) €.

La Société ne détient pas d'établissement secondaire ni de succursale.

Activités en matière de recherche et développement

La Société n'a réalisé, au cours de l'exercice écoulé, aucune activité qui puisse entrer dans la catégorie des activités de recherche et de développement au sens de la loi.

Proposition d'affectation du résultat

L'exercice écoulé fait ressortir une perte nette de (789 370) € que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

Origine

- Report à nouveau antérieur : (390 514) €.
- Résultat de l'exercice : (789 370) €.

Affectation

Au poste « Report à nouveau », soit la somme de : (789 370) €

Le compte « Report à nouveau » serait ainsi porté de (390 514) euros à (1 179 884) euros.

Informations relatives aux délais de paiement

En application des articles L.441-14 et D.441-6-1 du Code de commerce, vous trouverez, dans le tableau ci-après, les informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients de la Société :

Créances clients HT (en €)				
Exercice	Factures à 30 jours	Factures à 45 jours	Factures à 60 jours	Autres délais
31/12/2024	-	-	-	-
31/12/2023	113 000 €	0 €	65 000 €	157 400€

Toutefois, la Société ne disposant pas des outils nécessaires permettant de le produire en totalité, les informations fournies ne sont pas exhaustives.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 *quater* du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles fiscalement (article 39-4 du CGI).

Montant des dividendes

Conformément aux dispositions de l'article de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue depuis la constitution de la Société.

Tableau des résultats

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de notre Société au cours des deux derniers exercices écoulés.

Prêts consentis à des PME

N/A

Conventions visées aux articles L.225-38 du Code de commerce

Aucune nouvelle convention entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce n'a été conclue par la Société au cours de l'exercice écoulé.

La Société a signé le 20 janvier 2023 une convention d'assistance administrative et d'ingénierie financière avec la société BELLINI PARTNERS entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce. Il est rappelé que les caractéristiques de cette convention ont été présentées dans le prospectus d'offre au public des actions de la SOFICA visé par l'AMF et l'accord sur les termes de cette convention a fait partie des actes accomplis pour le compte de la Société en formation et repris par l'Assemblée générale constitutive.

Nous vous invitons à ce titre à prendre connaissance du rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées.

Actionnariat

SG IMAGE 2022 n'emploie aucun salarié. Par conséquent, la participation des salariés au capital social est nulle.

Aucun actionnaire ne détient directement ou indirectement plus de 5 % du capital et des droits de vote de SG IMAGE 2022.

Situation des mandats des mandataires sociaux

(i) Mandat des administrateurs

L'Assemblée générale en date du 26 juin 2024 a nommé en tant que nouvelles administratrices :

- Madame Daphné CHARVILLAT, ép. DUSSAUGE, née le 22 avril 1963 à Boulogne-Billancourt, de nationalité française, demeurant Avenue Henri Elleboudt 8, 1180 Uccle (Belgique) pour une durée de six années, soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029, en adjonction aux membres actuels ;
- Madame Muriel SELLAM, ép. ROUSSELET, née le 12 février 1958 à Montreuil, de nationalité française, demeurant 12 rue de Bassano 75116 Paris pour une durée de six années, soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029, en adjonction aux membres actuels.

Aucun mandat d'autres administrateurs n'est arrivé à son terme.

(ii) Mandat de Directeur Général

Le mandat du Directeur Général n'est pas arrivé à son terme.

Rémunération allouée aux administrateurs au titre de leur activité

Il vous est proposé cette année de constater l'absence de rémunération pour les administrateurs au titre de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2025.

Situation du mandat du commissaire aux comptes

Le mandat de RSM PARIS, Commissaire aux comptes de la Société, n'est pas parvenu à son terme.

Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) clos le 31 décembre 2024 joints à la documentation sont soumis à votre approbation.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur.

Le Commissaire aux comptes relate, dans son rapport général, l'accomplissement de sa mission.

Modifications statutaires

Nous vous rappelons que l'article L. 225-54 al. 1 du Code de commerce prévoit que les statuts d'une société anonyme à conseil d'administration doivent stipuler pour l'exercice des fonctions de Directeur Général une limite d'âge qui, à défaut d'autre disposition expresse, est fixée à soixante-cinq ans.

Nous vous précisons que les statuts de la Société ne prévoient aucune disposition expresse relative à la limite d'âge du Directeur Général.

Au regard de ce qui précède, nous soumettons à votre approbation l'insertion dans les statuts d'une limitation à l'exercice des fonctions de Directeur Général, ces fonctions ne pouvant être exercées par toute personne physique âgée de plus de 75 ans.

En conséquence nous vous proposons de procéder à la modification corrélative des statuts :

« Article 16 – Le Directeur Général – Les Directeurs Généraux Délégués.

La Direction générale de la Société est assumée sous sa responsabilité par le Président du Conseil d'Administration soit par le Président du Conseil d'Administration, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur Général.

Nul ne peut être nommé Directeur Général s'il est âgé de plus de soixante-quinze ans. Si le Directeur Général en fonction vient à dépasser cet âge, il est réputé démissionnaire d'office.

[...] »

Le reste de l'article resterait inchangé.

II - GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Mandats exercés par les mandataires sociaux dans d'autres sociétés durant l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

Pour satisfaire aux dispositions de l'article L. 225-37-4 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après les mandats exercés par les mandataires sociaux de la Société dans d'autres sociétés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Monsieur Niels COURT-PAYEN, Président du Conseil d'administration, était au cours de l'exercice 2024 également :

- Président des sociétés Bellini Partners et A Plus Finance
- Membre et Président du Conseil d'administration des sociétés SG IMAGE 2017, SG IMAGE 2020, SG IMAGE 2019, SG IMAGE 2020, SG IMAGE 2021, SG IMAGE 2023 et Bellini Films
- Membre et Président du Conseil d'administration d'A Plus Génération 2 et Génération 3, Génération 4 et Génération Education
- Président de Bellini Holding et Bellini Participations
- Gérant de SCI BCP

Madame Caroline Dhainaut, Directrice Générale, est également :

- Directrice Générale des sociétés SG IMAGE 2017, SG IMAGE 2018, SG IMAGE 2019, SG IMAGE 2020, SG IMAGE 2021, SG IMAGE 2023 et Bellini Films

Monsieur Camille Trumer, Administrateur, était également :

- Président de la société La Company de la Seine SASU
- Membre du Conseil d'administration de la SOCIETE SG IMAGE 2019, SG IMAGE 2020, SG IMAGE 2021 ET SG IMAGE 2023
- Administrateur de Sedaine Studio

Monsieur Edouard de Vesinne-Larue, Administrateur, était également :

- Président de la société Incognita Films
- Président de la société Incognita Télévision
- Président de la société Hanoï
- Président de la société Naïma
- Membre du Conseil d'administration de la société SG IMAGE 2019, SG IMAGE 2021 ET SG IMAGE 2023

Madame Daphné DUSSAUGE-CHARVILLAT, Administratrice, était également :

- Membre du Conseil d'administration de SG IMAGE 2017, SG IMAGE 2018, SG IMAGE 2019, SG IMAGE 2020, SG IMAGE 2021, SG IMAGE 2023 et Bellini Films

Madame Muriel ROUSSELET, Administratrice, était également :

- Membre du Conseil d'administration de SG IMAGE 2017, SG IMAGE 2018, SG IMAGE 2019, SG IMAGE 2020, SG IMAGE 2021, SG IMAGE 2023 et Bellini Films

Rémunération des administrateurs

Conformément au Prospectus, il a été décidé de ne pas rémunérer les administrateurs.

Conventions visées aux articles L.225-37-4 du Code de commerce

Aucune convention entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L.225-37-4 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité dans le domaine des augmentations de capital (articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce)

Néant.

Modalités d'exercice de la Direction Générale

Nous vous rappelons que les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général sont dissociées, étant exercées respectivement par Monsieur Niels Court Payen et Madame Caroline Dhainaut, ainsi qu'il l'a été mentionné ci-avant.

Enfin, il vous est proposé de donner tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de l'Assemblée, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicité prévus par la législation en vigueur.

Nous vous invitons à voter en faveur des résolutions qui vous sont présentées et demeurons à votre disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez.

DocuSigned by:

Niels Court-Payen

E692F36521E940B...

Le Conseil d'Administration

Représenté par son Président Niels Court-Payen

ANNEXE**RESULTATS FINANCIERS DES 2 DERNIERS EXERCICES SOCIAUX****RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ AU COURS
DES CINQ DERNIERS EXERCICES***SG IMAGE 2022*

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 01/24 au 12/24	Exercice 03/23 au 12/23	Exercice N-2	Exercice N-3	Exercice N-4
I - Capital en fin d'exercice					
Capital social	6 176 700	6 176 700			
Nombre des actions ordinaires existantes (A)	61 767	61 767			
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote existantes) (A)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
par conversion d'obligations					
par exercice de droits de souscription					
II - Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	45 269				
Résultat avant impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	-118 748	-390 514			
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat net (C)	-789 370	-390 514			
Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	670 622				
Résultat distribué (D)					
III - Résultat par action					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amorts, dépréciations, provisions = (B) / (A)	-2	-6			
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises sur amorts, dépréciations provisions	-2	-6			
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amorts, dépréciations, provisions = (C) / (A)	-13	-6			
Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)					
IV - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					
Montant de la masse salariale de l'exercice					
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales)					